Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260427-CC_2026_74-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27/04/2026
Délibération n°11

L'an deux mille vingt-six, lundi vingt-sept avril à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le lundi vingt du mois d'avril deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	55
Votants	59
Vote	
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Yvonnick PERRIN, Maire de Sixt-sur-Aff, donne Pouvoir à Nathalie BERTY, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, donne Pouvoir à Anthony DEBOUARD, Gilles BERTRAND, délégué de Plessé, donne Pouvoir à Sylvie LECLERC, Rose-Line PREVERT, Maire de Lieuron, donne Pouvoir à Marie-Laure PONDARD, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant, Marie-Claire BONHOMME, déléguée de Rieux

Secrétaire de séance : Fabienne GLET

HABITAT - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE TERRE ET TOIT – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE REDON AGGLOMERATION

La présente délibération a pour objet de désigner un représentant de REDON Agglomération au sein de la société d'économie mixte « Terre et Toit ».

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président,

La société d'économie mixte « Terre et Toit » a pour mission de réaliser des opérations d'habitat sur les communes bretilliennes et participer à l'aménagement équilibré du département d'Ille et Vilaine. La société accompagne les collectivités dans leurs projets d'aménagement et de construction.
REDON Agglomération participe au capital de la société.

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner un représentant de REDON Agglomération au sein de la société Terre et Toit

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260427-CC_2026_74-DE

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de désigner Franck PICHOT, représentant de REDON Agglomération au sein de la société Terre et Toit ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTÉES A 59 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 27/04/2026

La Secrétaire de séance

Fabienne GLET

Le Président,

Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34